

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE SERVICE BLOOM LOOPS PAR I.C.I ISABELLE COGNIARD INCUBATEUR SAS

Version en vigueur applicable depuis le 01^{er} JANVIER 2021

Les présentes Conditions Générales de Prestations de Service (ci-après « CGPS ») sont conclues entre :

- D'une part, la société ICI ISABELLE COGNIARD INCUBATEUR, sous la dénomination commerciale « BLOOM LOOPS », au capital de 1000 euros dont le siège social est à Paris, 9 rue Victor Duruy 75015 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 844881839 dont le numéro de TVA intra-communautaire est FR-27 844881839 et représentée par son Président Madame Isabelle Cogniard, (ci-après désignée par « BLOOM LOOPS »), et,
- d'autre part toute personne physique ou morale procédant à l'achat de prestations de BLOOM LOOPS (ci-après désignée le « CLIENT »).

ARTICLE 1 - DEFINITIONS

1.1 « SITE » : le site de commerce électronique [https //www.bloomloops.com](https://www.bloomloops.com) de BLOOM LOOPS y compris l'espace adhérent, accessible par le réseau internet, ouvert à tout utilisateur de ce réseau. Le SITE est édité par la société ICI ISABELLE COGNIARD INCUBATEUR SAS et son directeur de la publication est Madame Isabelle Cogniard. Le SITE ne permet pas l'achat de PRESTATIONS en vue de leur revente. En conséquence, l'utilisateur du SITE ne pourra se prévaloir à l'encontre de BLOOM LOOPS d'aucune perte de chance, d'exploitation ou de profit.

1.2 « PRESTATIONS » : les prestations telles que précisées dans le SITE en vigueur ou via l'application ou le site DOCTOLIB, notamment mais non limitativement, cours et/ou séances et/ou ateliers, individuel ou collectif, de yoga, abdos, mouvement, sophrologie, hypnose, PNL, méditation, Coaching Miracles, Routines Miracles et autres pratiques douces disponibles sur inscriptions et/ou à titre gratuit et/ou onéreux et/ou sur paiement en ligne.

Lesdites prestations sont proposées sous la forme de cours/séances/ateliers à l'unité ou sous la forme d'abonnement ou sous la forme d'offres forfaitaires.

Lesdites prestations peuvent se réaliser au choix de BLOOM LOOPS dans les locaux de BLOOM LOOPS, à l'extérieur et/ou en ligne via notamment mais non limitativement l'application Zoom.

ARTICLE 2 - OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

2.1 Les présentes CGPS visent à définir les relations contractuelles entre BLOOM LOOPS et le CLIENT. Les présentes CGPS prévalent et l'emportent sur les conditions générales et commerciales du CLIENT. Les présentes CGPS s'appliquent à l'achat et à l'inscription des PRESTATIONS proposées par BLOOM LOOPS. Toute inscription ou achat d'une PRESTATION vaut également acceptation des CGU – POLITIQUE DE CONFIDENTIALTE de BLOOM LOOPS consultables sur le SITE.

2.2 Les présentes CGPS ne régissent pas la fourniture de services ou la vente de produits de la part d'entités autres que BLOOM LOOPS qui pourraient être référencées sur le SITE par des liens, bannières ou autres liaisons hypertextes. Le CLIENT est invité, avant de confirmer une commande auprès de ces entités, de vérifier leurs conditions de vente, dès lors que BLOOM LOOPS ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de la fourniture de services ou de la vente de produits de la part de tiers, ou, de la conclusion d'opérations de commerce électronique entre des utilisateurs du SITE et des tiers.

2.3 Les présentes CGPS sont systématiquement adressées ou remises à chaque CLIENT, notamment via l'espace adhérent de BLOOM LOOPS, pour lui permettre de procéder à l'achat de PRESTATIONS. Elles sont disponibles à tout moment sur le SITE. En conséquence, le fait de passer une commande implique l'acceptation entière et sans réserve du CLIENT des présentes CGPS et ceci, quelles que soient les dispositions contraires pouvant figurer sur tout document émanant du CLIENT, y compris d'éventuelles conditions générales d'achat.

2.4 Le CLIENT reconnaît avoir pris connaissance au moment de toute commande des présentes CGPS et déclare expressément les accepter sans réserve, en cochant la case « *J'accepte les conditions générales de prestations de service* » ou « *J'accepte les CGPS* » ou toute case similaire prévue à cet effet sur le SITE. BLOOM LOOPS se réserve toutefois de pouvoir modifier ses CGPS à tout moment. Dans ce cas, les CGPS applicables seront celles en vigueur à la date de la commande.

2.5 Le fait, pour BLOOM LOOPS de ne pas se prévaloir d'une des dispositions des présentes CGPS ne vaut pas renonciation et ne prive pas BLOOM LOOPS de la possibilité de s'en prévaloir ultérieurement.

ARTICLE 3 - CONDITIONS DE REALISATION DES PRESTATIONS

3.1 BLOOM LOOPS s'engage à réaliser les PRESTATIONS dans les conditions décrites dans le SITE. BLOOM LOOPS et le CLIENT seront en contact régulier pendant le déroulement des PRESTATIONS. Toute difficulté éventuellement rencontrée par BLOOM LOOPS et/ou le CLIENT au cours des PRESTATIONS devra être répercutées respectivement à l'autre partie dans les plus brefs délais. Dans un tel cas, les parties se réuniront afin d'envisager les dispositions les plus appropriées.

3.2 BLOOM LOOPS attire l'attention de l'utilisateur, du visiteur, du CLIENT (ci-après la ou les « PERSONNE(S) ») sur le fait que le recours, de quelque manière que ce soit, aux pratiques de « médecine douces », « pratiques douces » et spécialités décrites dans les PRESTATIONS, complémentaires de la médecine conventionnelle, ne saurait exonérer de consulter un professionnel de santé au sens du Code de la Santé Publique. Isabelle Cogniard, les thérapeutes et praticiens, référencés sur le SITE ne sont pas des professionnels de la santé au sens du Code de la Santé Publique. Le SITE, et les informations qui y sont publiées ne remplacent en aucune façon une consultation médicale ou les conseils d'un praticien de santé. Seul le médecin généraliste ou spécialiste est habilité à l'établissement d'un diagnostic médical et à l'établissement d'un traitement adapté qui en découle. De fait, l'utilisation des informations fournis sur le SITE s'effectue sous la pleine et entière responsabilité des PERSONNES au même titre que l'utilisation qu'il pourrait faire à partir de livres ou revues ou des articles publiés sur le Blog – Mes Découvertes ou envoyés par email.

3.2.1 BLOOM LOOPS attire l'attention des PERSONNES sur le fait que les pratiques et spécialités décrites dans les PRESTATIONS :

a) « *ont certainement une efficacité sur certains symptômes, mais celle-ci est insuffisamment ou non démontrée* » (source : solidarites-sante.gouv.fr)

b) « *n'ont pas d'efficacité sur certains symptômes mais ne présentent pas non plus de risques pour la santé. Elles peuvent cependant entraîner une perte de chance pour les personnes qui seraient atteintes de maladies graves, comme le cancer par exemple, en retardant la prise en charge du malade en médecine conventionnelle. La présentation de la pratique au malade, qui se sent démuné face à la gravité de sa maladie, peut entraîner un tel retard* » (source : solidarites-sante.gouv.fr).

3.2.2 BLOOM LOOPS attire également l'attention des PERSONNES sur le fait que ces pratiques de soins non conventionnelles « n'ont pas fait l'objet d'études scientifiques ou cliniques montrant leurs modalités d'action, leurs effets, leur efficacité, ainsi que leur non-dangerosité. Lorsqu'elles sont utilisées pour traiter des maladies graves ou en urgence à la place des traitements conventionnels reconnus, elles peuvent donc faire perdre des chances d'amélioration ou de guérison aux personnes malades » (source : solidarites-sante.gouv.fr). En conséquence, les PERSONNES acceptent et reconnaissent qu'elle est seul responsable de sa décision de naviguer sur le SITE ou encore de consulter un praticien référencé sur le SITE via l'espace adhérent. BLOOM LOOPS décline toute responsabilité en cas de choix contraire d'une PERSONNE face à un avis médical ou en cas de refus d'une aide médicale.

3.3.3 Informations données à la PERSONNE en COACHING MIRACLE

BLOOM LOOPS s'engage à :

- Informer sur ses titres et diplômes.
- Expliquer en quoi consiste une séance.
- Répondre à toute question dans son domaine de compétences.

Toute personne qui consulte est actrice de son évolution et s'engage pleinement dans ce travail.

- BLOOM LOOPS s'engage à hauteur de la motivation de la personne qui consulte.
- La personne qui consulte s'engage à effectuer les exercices ou autres actions que BLOOM LOOPS peut lui proposer avant ou après les séances afin de l'aider à progresser dans sa démarche personnelle. Il est possible d'informer régulièrement BLOOM LOOPS de votre évolution par e-mail (info@bloomloops.com).
- BLOOM LOOPS n'a pas d'obligation de résultats mais une obligation de moyens et s'engage à utiliser les techniques qui lui semblent être les plus adaptées à la situation et en fonction de l'objectif de son CLIENT, suivant son accord préalable.
- Le nombre de séances utiles pour parvenir aux résultats souhaités est rarement estimable à l'avance. Il dépend de la nature du travail et varie d'une PERSONNE à l'autre.

3.3.4 Secret professionnel : BLOOM LOOPS s'engage à ne divulguer de quelque manière que ce soit, ce qui se dit durant les séances. Les échanges qui peuvent avoir lieu avec d'autres professionnels se feront sans que le nom ou tout autre moyen de reconnaissance soient divulgués. Le secret professionnel est encadré par la loi. Le thérapeute, par son silence, ne peut se rendre complice d'un délit.

3.3.5 Enregistrement des séances : Sous réserve de l'autorisation préalable signée de la PERSONNE, BLOOM LOOPS peut procéder à l'enregistrement des séances depuis l'arrivée jusqu'au départ de la PERSONNE et l'en informera dès son arrivée.

3.3.6 Clause de conscience : BLOOM LOOPS se réserve la possibilité :

- d'interrompre la séance ou le suivi si la PERSONNE qui consulte, ne suit pas la démarche indiquée.
- de ne pas intervenir si l'intérêt d'autrui lui paraît menacé (perte d'autonomie par exemple).

Dans ce cas, BLOOM LOOPS remboursera les PRESTATIONS non encore réalisées.

3.3.7 Afin de permettre à BLOOM LOOPS de réaliser les PRESTATIONS dans les meilleures conditions possibles au bénéfice du CLIENT, le Client s'engage à mettre à la disposition de BLOOM LOOPS, les informations nécessaires à l'accomplissement des PRESTATIONS.

ARTICLE 4 - COMMANDES

4.1 La commande de PRESTATIONS s'effectue directement auprès de Isabelle Cogniard, sur le SITE. Le CLIENT qui souhaite acheter une PRESTATION doit obligatoirement remplir les documents demandés, valider sa commande après l'avoir vérifiée, effectuer le paiement dans les conditions prévues, confirmer sa commande et son règlement conformément aux conditions précisées dans l'espace adhérent du SITE.

4.2 Toute commande vaut acceptation expresse et irrévocable des prix et des descriptions des PRESTATIONS, ainsi que des présentes CGPS.

4.3 BLOOM LOOPS confirme sa commande au CLIENT par e-mail dans les plus brefs délais. BLOOM LOOPS n'a, pour toutes les étapes d'accès au SITE et du processus de commande qu'une obligation de moyens. Sa responsabilité ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service ou défaillance de connexion au SITE, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques, ou de tout fait qualifié de force majeure conformément à la jurisprudence et à la loi.

4.4 Conformément aux dispositions de l'article L. 122-1 du Code de la consommation, BLOOM LOOPS sera en droit de refuser toute commande anormale ou passée de mauvaise foi, le SITE ayant pour objet la vente à des consommateurs et ne permet pas l'achat de PRESTATIONS en grande quantité en vue de leur revente.

4.5 L'adhésion à BLOOM LOOPS quelle qu'en soit la forme, est nominative, personnelle et incessible. Le CLIENT ne peut céder ou transférer à quiconque de quelque manière que ce soit, à titre gratuit ou onéreux, tout cours, abonnement souscrit à son nom.

4.6 Attestation et Certificat Médical - le CLIENT reconnaît et accepte expressément et irrévocablement ce qui suit : Le CLIENT reconnaît avoir une parfaite connaissance de la nature des exercices physiques pratiqués dans le cadre des cours et séances qu'il a commandés auprès de BLOOM LOOPS ayant pu interroger BLOOM LOOPS à tout moment, et certifie sur l'honneur que sa constitution physique et son état de santé lui permettent de pratiquer le sport en général, et plus particulièrement de pratiquer les PRESTATIONS commandées auprès de BLOOM LOOPS.

4.6.1 Le CLIENT décharge BLOOM LOOPS, ses dirigeants et ses membres de toutes réclamations et action judiciaires relatives à des blessures ou dommages occasionnées à sa personne et causés de quelque manière que ce soit découlant ou en raison de l'activité/ PRESTATION exercée. Le CLIENT consent à assumer tous les risques et toutes les conséquences liées aux PRESTATIONS de BLOOM LOOPS.

4.6.2 En tout état de cause, le CLIENT s'engage à renseigner BLOOM LOOPS par écrit sur ses antécédents médicaux et à remettre à BLOOM LOOPS un certificat médical de moins de trois mois lorsque BLOOM LOOPS l'exige. Si le certificat médical indique que le CLIENT n'est pas apte à pratiquer la PRESTATION commandée, BLOOM LOOPS est en droit de résilier sans préavis ni indemnité la relation contractuelle avec le CLIENT concerné, qui sera remboursé de tout ou partie des PRESTATIONS commandées en fonction des PRESTATIONS déjà exécutées.

4.7 Suspension – Résiliation

4.7.1 La non-utilisation temporaire ou définitive d'une PRESTATION n'ouvre aucun droit au CLIENT de prolongation de leur validité ou de leur remboursement. BLOOM LOOPS pourra toutefois accepter de prolonger la validité d'une PRESTATION si le CLIENT justifie dûment d'un empêchement médical lui interdisant de pratiquer toute activité physique pour une période supérieure à 30 jours.

4.7.2 BLOOM LOOPS pourra procéder à un remboursement partiel du CLIENT s'il justifie d'un déménagement ou d'une mutation professionnelle à plus de 30km du siège social de BLOOM LOOPS pour les PRESTATIONS réalisées in situ, ou d'un empêchement médical lui interdisant de pratiquer toute activité physique pour une période supérieure à 6 mois (certificat médical).

4.7.3 En cas de violation des consignes de bonne conduite d'hygiène et de sécurité qui pourraient lui être données par BLOOM LOOPS et telles qu'elles pourraient, le cas échéant être rappelées par voie d'affichage ou sur tout document interne à BLOOM LOOPS, BLOOM LOOPS se réserve le droit de résilier la commande.

4.7.4 En cas de non-règlement des sommes dues par le CLIENT pour quelques PRESTATIONS que ce soit, le CLIENT recevra une lettre l'invitant à régulariser sa situation et l'informant de la suspension de son contrat jusqu'à régularisation. Le CLIENT qui n'aura pas régularisé sa situation dans les 15 jours suivant la réception de cette lettre pourra voir sa PRESTATION résiliée et se voir réclamer l'indemnisation des frais de recouvrement engagés en supplément de la totalité des sommes dont il est redevable.

4.7.5 Annulation d'une commande par le CLIENT

- Tout retard à un rendez-vous d'une PRESTATION de plus de 15 mn peut entraîner une annulation de la PRESTATION sans remboursement ni indemnité.
- Toute réservation de PRESTATIONS non annulée 24h à l'avance sera due.
- Toute réservation de PRESTATIONS en ligne non annulée 60 minutes à l'avance sera due.

4.7.6 Annulation d'une commande par BLOOM LOOPS : Toute réservation d'une PRESTATION peut être annulée par BLOOM LOOPS jusqu'à 2 heures avant l'heure de la PRESTATION par téléphone, SMS ou par email adressé au CLIENT. Les PRESTATIONS correspondantes pourront être réutilisées jusqu'à la date d'expiration de ces dernières. L'annulation d'une PRESTATION hors délais ne pourra en tout état de cause donner lieu à aucun remboursement.

4.7.7 Assurance : Le CLIENT reconnaît par les présentes CGPS être informé par BLOOM LOOPS de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer conformément à l'article L. 321-4 du Code du sport.

4.7.8 Forfait : la commande de PRESTATIONS sous forfait est valable pendant trois mois à compter de la date de la commande.

4.7.9 Droit de rétractation : conformément aux dispositions des articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, en cas d'achat en ligne d'une PRESTATIONS, le CLIENT bénéficie d'un délai de quatorze (14) jours francs pour demander l'échange ou le remboursement des PRESTATIONS commandés sans pénalités. Ce délai court à compter de la confirmation de la commande. Le CLIENT doit adresser une lettre en recommandé, en indiquant de façon non-équivoque son intention de se rétracter et préciser s'il souhaite un remboursement ou un échange, à l'adresse suivante : ICI Isabelle Cogniard Incubateur, 9 rue Victor Duruy, 75015 Paris. Il doit y joindre le numéro de commande ou la facture d'achat.

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat).

- Je/Nous [*] vous notifie/notifions [*] par la présente ma/notre [*] rétractation du contrat pour la prestation de service [*] ci-dessous

- Article ___[référence]_____

- Commandé le [*]/reçu le [*] : _____

- Nom du (des) consommateur(s)

- Adresse du (des) consommateur(s)

- Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

- Date

[*] Biffez la mention inutile.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour une PRESTATION dont l'exécution a commencé. Tout délai expirant un samedi, dimanche ou un jour férié sera prorogé jusqu'au prochain jour ouvrable. Ce droit de rétraction concerne uniquement les PRESTATIONS achetées sur le SITE.

4.8 Précisions sur les cours en ligne en direct et en Relay et les séances coaching et thérapeutique en ligne, ci-après « PRESTATIONS EN LIGNE »

4.8.1 Exigences techniques : les PRESTATIONS EN LIGNE sont proposées exclusivement sur la plateforme Zoom (dont la version gratuite peut être téléchargée à l'adresse zoom.us/fr-fr/zoomrooms/software.html), ce qui présuppose, entre autres, l'existence d'une webcam équipée de haut-parleurs, d'un micro, ainsi que d'avoir accepté les conditions de Service Zoom. Les PRESTATIONS EN LIGNE sont disponibles exclusivement via le navigateur Web. Les frais nécessaires à l'utilisation des PRESTATIONS EN LIGNE tels que notamment une connexion Internet, l'équipement requis ainsi que la disponibilité et la sécurité de la communication de données incombent au CLIENT exclusivement. La responsabilité de BLOOM LOOPS ne saurait être engagée pour tous inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service ou défaillance de connexion.

4.8.2 Conditions spécifiques :

4.8.2.1 Le CLIENT peut décommander sans frais un cours de YAMS au plus tard 60 minutes avant le début du cours réservé, via le SITE ou email à info@bloomloops.com. Dans ce cas, l'unité de cours décommandée est considérée comme étant non honorée et peut être rattrapée à une date ultérieure. En cas d'annulation effectuée moins de 60 minutes avant le début du cours, l'unité de cours concernée est considérée comme étant honorée et BLOOM LOOPS n'est plus tenu d'effectuer la PRESTATION. Le CLIENT ne pourra prétendre à aucun remboursement à cet égard.

4.8.2.2 BLOOM LOOPS peut décommander un cours de YAMS au plus tard 2 heures avant le début de ce cours. Dans ce cas, le cours décommandé est considéré comme étant non honoré et peut être rattrapé à une date ultérieure. Dès lors que le professeur attribué au cours a un empêchement et ne peut réaliser le cours (par ex. pour cause de maladie), BLOOM LOOPS peut, pour le cours respectif, faire appel à tout moment à un professeur autre que celui qui a été attribué au cours ou bien, si aucun remplaçant approprié n'est disponible, reporter le cours concerné à une autre date.

ARTICLE 5 - PRIX

5.1 Les prix des PRESTATIONS proposées sont des prix indiqués en euros et toutes taxes comprises, tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande et de son règlement. Tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des PRESTATIONS. Les éventuels frais de déplacement sont à la charge du CLIENT.

5.2 Les prix des PRESTATIONS sont ceux en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande par le CLIENT. BLOOM LOOPS se réserve le droit d'augmenter ses prix à tout moment. L'augmentation du prix a lieu à la date de publication des nouveaux tarifs en ligne.

5.3 En cas d'erreur d'affichage de prix (prix manifestement inférieur à la valeur réelle d'une PRESTATION), BLOOM LOOPS se réserve le droit d'annuler la commande et, si elle a été confirmée, de procéder au remboursement des sommes versées dans les plus brefs délais. Dans ce cas, BLOOM LOOPS ne sera tenu à aucune indemnisation à l'égard du CLIENT.

5.4 Il est entendu entre les parties que les sommes versées en contrepartie des PRESTATIONS, notamment des ateliers proposés par BLOOM LOOPS exclues les frais de restauration, d'hébergement et de déplacement, le cas échéant.

5.5 Le BLOOM LOOPS transmettra ses factures au CLIENT conformément aux modalités prévues par le SITE.

ARTICLE 6 - PAIEMENT

6.1 Les PRESTATIONS proposées sur le SITE sont payables à la commande.

6.2 Le règlement des PRESTATIONS en ligne du CLIENT s'effectue par carte bancaire : sont acceptées les cartes du réseau « CB », Visa, Eurocard/Mastercard et American Express ou par PAYPAL.

6.3 Les moyens de paiement acceptés au siège social de BLOOM LOOPS sont : chèque ou espèces.

6.4 Défaut de Paiement

6.4.1 BLOOM LOOPS se réserve le droit de refuser d'honorer une commande de PRESTATION émanant d'un CLIENT qui n'aurait pas réglé totalement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

6.4.2 BLOOM LOOPS se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute commande et/ou livraison, quelle que soit leur nature et niveau d'exécution en cas de non-paiement de toute somme qui serait due par le CLIENT, ou en cas d'incident de paiement.

6.4.3 Tout défaut de paiement à l'échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'exigibilité de pénalités de retard au taux de trois fois le taux d'intérêt légal ainsi que l'exigibilité d'une indemnité pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40 €), sans préjudice de la possibilité pour BLOOM LOOPS d'obtenir le remboursement de l'intégralité des frais engagés pour le recouvrement des sommes impayées.

6.4.4 Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

ARTICLE 7 - CONFIDENTIALITE - DONNÉES PERSONNELLES -

7.1 Protection des données personnelles : la commande de PRESTATIONS est susceptible d'impliquer la fourniture par le CLIENT de données à caractère personnel (les « Données Personnelles »).

7.2 BLOOM LOOPS reconnaît l'importance d'assurer la protection et la sécurité des Données Personnelles et s'engage à les traiter en conformité avec la réglementation applicable, à savoir notamment la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, telle que modifiée, dite « Loi Informatique & Libertés » et le Règlement (UE) n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 25 avril 2016, dit « RGPD » (la « Réglementation Applicable »).

7.3 Afin de connaître les conditions de traitement de ses Données Personnelles par BLOOM LOOPS, le CLIENT est invité à consulter les CGU - Politique de Confidentialité accessible sur le SITE.

7.4 Cookies : le SITE recourt à l'usage de cookies. Le cookie est un fichier informatique stocké sur le disque dur du micro-ordinateur du CLIENT. Il a pour but de signaler une précédente visite sur le SITE et ne permet donc pas d'identification ni ne constitue une Information Personnelle. Les cookies ne sont utilisés par BLOOM LOOPS que dans le but de personnaliser le service qui est proposé. Le CLIENT conserve la possibilité de s'opposer à l'enregistrement des cookies en configurant son navigateur internet, ce qui peut entraîner l'impossibilité d'accéder à certains services.

ARTICLE 8 - DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

8.1 Le SITE est une œuvre protégée et reste la propriété exclusive BLOOM LOOPS lequel a créé et mis en ligne les pages web, les images et sources scripts, les données de base le composant. Sauf mention contraire, BLOOM LOOPS est donc titulaire des droits d'auteur sur chacune des pages composant le SITE, sur son arborescence ainsi que sur chacun des éléments les composants : marques, logotypes, illustrations, dessins, modèles, photographies, images et plus généralement tous autres éléments présents sur le SITE, qu'ils soient déposés ou non.

8.2 Toute reproduction, représentation, modification, publication, adaptation de tout ou partie des éléments du SITE, quel que soit le moyen ou le procédé utilisé, est interdite, sauf autorisation écrite préalable de BLOOM LOOPS.

8.3 Toute exploitation non autorisée du SITE ou de l'un quelconque des éléments qu'il contient sera considérée comme constitutive d'une contrefaçon et poursuivie conformément aux dispositions des articles L. 335-2 et suivants du Code de Propriété Intellectuelle.

8.4 Le CLIENT, ou son représentant légal, déclare être informé(e) que BLOOM LOOPS est amené à prendre des photos et à réaliser des vidéos afin de les publier sur le SITE ou sur les réseaux sociaux de BLOOM LOOPS ou de réaliser des plaquettes de communication. Il a toutefois le droit de s'opposer à la prise de vues en le signalant avant les séances de réalisation.

ARTICLE 9 – DUREE

Les PRESTATIONS débuteront à la date d'acceptation de la Commande par BLOOM LOOPS ou à la date convenue entre les parties suivant un calendrier de mise en œuvre des PRESTATIONS convenu entre les parties et se termineront à la date de réalisation des PRESTATIONS.

ARTICLE 10 - RESILIATION ANTICIPEE

En cas de manquement par l'une ou l'autre des parties à ses obligations telles que prévues dans les présentes CGPS et faute pour la partie défaillante d'avoir remédié à ce manquement dans un délai de trente (30) jours suivant réception d'une mise en demeure qui lui aura été adressée par l'autre partie en recommandé avec avis de réception, cette dernière pourra notifier la résiliation de la réalisation des PRESTATIONS à la partie défaillante avec effet immédiat, sans préjudice de tous éventuels dommages intérêts.

ARTICLE 11 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

A moins d'une disposition expresse à l'effet contraire dans les présentes CGPS, les dispositions suivantes s'appliquent.

11.1 Force majeure tel que défini par l'article 1218 du Code civil

Aucune des parties ne peut être considérée en défaut en vertu des présentes Conditions si l'exécution de ses obligations, en tout ou en partie, est retardée ou empêchée par suite d'une situation de force majeure. La force majeure est un événement extérieur, imprévisible, irrésistible et rendant absolument impossible l'exécution d'une obligation.

BLOOM LOOPS informera le CLIENT de tout cas fortuit ou de force majeure dans les sept (7) jours de sa survenance et pourra suspendre l'exécution des PRESTATIONS pendant la durée de l'empêchement, sans que sa responsabilité puisse être recherchée à quelque titre que ce soit. Dans ce cas, la durée de validité des PRESTATIONS sera prolongée pour une période égale à la durée dudit empêchement.

11.2 Autonomie des dispositions

L'éventuelle illégalité ou nullité d'un article, d'un paragraphe ou d'une disposition (ou partie d'un article, d'un paragraphe ou d'une disposition) des présentes CGPS ne saurait affecter de quelque manière la légalité des autres articles, paragraphes ou dispositions des présentes CGPS, ni non plus le reste de cet article, de ce paragraphe ou de cette disposition, à moins d'intention contraire évidente dans le texte.

11.3 Absence de renonciation

L'inertie, la négligence ou le retard par une partie à exercer un droit ou un recours en vertu des présentes CGPS ne saurait en aucun cas être interprété comme une renonciation à ce droit ou recours.

11.4 Droits cumulatifs et non alternatifs

Tous les droits mentionnés dans les présentes CGPS sont cumulatifs et non alternatifs. La renonciation à l'exercice d'un droit ne doit pas être interprétée comme une renonciation à tout autre droit.

11.5 Totalité et intégralité de l'accord entre les parties

Les présentes CGPS représentent la totalité et l'intégralité de l'accord intervenu entre les parties. Aucune déclaration, représentation, promesse ou condition non contenue dans les présentes CGPS, ne peuvent et ne doivent être admises pour contredire, modifier ou affecter de quelque façon que ce soit les termes présentes CVPS.

11.6 Modification des présentes Conditions Générales de Prestations de Service

Les présentes CGPS ne peuvent être modifiés que par un autre écrit, dûment signé par toutes les parties.

11.7 Incessibilité

Aucune partie ne peut céder ou autrement transférer à un tiers tout ou partie de ses droits dans les présentes CGPS sans obtenir au préalable l'autorisation écrite de l'autre partie à cet effet.

11.8 Attribution de juridiction - Règlement des litiges

L'exécution des PRESTATIONS et les présentes CGPS sont soumis au droit français en vigueur à l'exclusion des règles de conflits des lois et régie par la langue française pour leur interprétation.

En l'absence de solution amiable, en cas de litige, compétence expresse et exclusive est attribuée aux tribunaux de PARIS nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, y compris pour les procédures sur requête ou d'urgence ; pour l'audition de toute réclamation découlant de l'interprétation, l'application, l'accomplissement, l'entrée en vigueur, la validité et les effets des PRESTATIONS et des présentes CGPS.